

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

***26017914***

09 JAN. 2026

Greffe

N° d'entreprise **0631.891.157****Nom**(en entier): **EverZinc Belgium**

(en abrégé):

Forme légale: société anonyme

Adresse complète du siège: 4431 Ans (Loncin), Rue de l'Economie 4

Objet de l'acte : MODIFICATIONS DES STATUTS - TRANSFERT DU SIEGE

Ce jour, le quatre décembre deux mille vingt-cinq.

(...)

Devant **Yorik DESMYTTERE, notaire à Bruxelles (premier canton)**, exerçant sa fonction dans la société "BERQUIN NOTAIRES", dont le siège est situé à 1000 Bruxelles, Avenue Lloyd George 11,

S'EST REUNIE

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "**EverZinc Belgium**", ayant son siège à 4431 Ans (Loncin), Rue de l'Economie 4, ci-après dénommée la "*Société*".

(...)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION: Transfert du siège social

L'assemblée décide de transférer le siège à Rue Denis Lecocq 90, 4031 Angleur, et de modifier le premier paragraphe de l'article 2 des statuts et de le remplacer par le texte suivant:

« *Le siège de la société est établi en Région wallonne.*

La société peut établir, par décision de l'organe d'administration, des sièges administratifs, des sièges d'exploitation, des succursales et des dépôts en Belgique ou à l'étranger.

DEUXIEME RESOLUTION: Procuration pour la coordination.

(...)

TROISIEME RESOLUTION: Pouvoirs à l'organe d'administration.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION: Procuration pour les formalités.

L'assemblée confère tous pouvoirs à Thibaut Willems, Nathalie Van Landuyt, Mariman Mohamed Adem, Sahar Sakkaf, qui, à cet effet, élisent domicile au siège de la société NautaDutilh, ainsi qu'à ses employés, préposés et mandataires, avec droit de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification des données dans la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

(...)

POUR EXTRAIT CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal).

(Sera déposé électroniquement via la base de données des statuts : le texte coordonné des statuts)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Voor-
houden
aan het
Belgisch
Staatsblad

Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.

Yorik DESMYTTERE
Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/02/2026 - Annexes du Moniteur belge